

Aux parents des élèves
de 6P, 7P et 8P

Réf. PFG/vdm

Nyon, août 2026

Concerne : cours facultatif « Chœur » pour l'année scolaire 2026-2027

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des cours facultatifs mis sur pied par l'Etablissement primaire de Nyon Jura et Prangins, nous avons le plaisir de proposer aux élèves de notre établissement un cours facultatif de chant choral (chœur des élèves), qui aura lieu comme suit :

- Ecole de la Combe, dès le mardi 22 septembre 2026 de 13h00 à 13h45 en salle de musique.
- Ecole du Cossy, dès le mardi 22 septembre 2026 de 13h00 à 13h45 en salle de musique.

En cas d'intérêt manifeste de votre enfant, nous vous prions de bien vouloir cocher la case correspondante sur notre « Récapitulatif des circulaires, des informations et des règlements » joint à l'agenda.

Ces cours sont facultatifs, mais une fois inscrits, les élèves sont tenus d'y participer régulièrement. L'élève doit se présenter au cours avec son agenda, et reste soumis à la discipline scolaire. Un comportement inadéquat ainsi que des absences non justifiées ne sont pas tolérés et peuvent conduire à l'exclusion d'un élève.

De plus nous vous indiquons pour une question d'organisation les places sont limitées.

En vous souhaitant une bonne rentrée scolaire, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.



Le directeur
Philippe F. Guillod